

Rassemblement National Vol de Pente du Semnoz



en Haute Savoie
du 24 au 26 août
2021



<http://samclap-ufolep.fr/>

ufolep *Sam-Clap*
LE MODÉLISME AUTREMENT

UFOLEP 74
3 AVENUE DE LA PLAINE BP 340
74008 ANNECY CEDEX
tel : 0450523002
fax : 0681593562
email : ufolep74@fol74.org
<http://www.fol74.org>

la ligue de
l'enseignement
un avenir pour l'éducation populaire

Chers amis modélistes,

**L ' Ufolep de Haute Savoie
et
La CNS Sports Aériens & Modélisme CLAP**

Vous invitent à participer au Rassemblement National de Vol de Pente du Semnoz prévu du 22 au 29 Août 2021.

Cette manifestation avait été reportée l'an passé pour cause de COVID, nous espérons que vous pourrez en profiter pour découvrir ce massif des Bauges qui est proche d'Annecy et qui peut vous offrir des endroits agréables et sauvages à découvrir.

Nous espérons vous accueillir nombreux et dans les meilleures conditions possibles dans ce merveilleux site mis à disposition par le club « Les Blaireaux Air Model » (affilié à la FFAM). Notre premier objectif est de passer un moment ludique et convivial entre passionnés d'aéromodélisme qui partagent les mêmes valeurs.

L'UFOLEP 74 souhaite que l'accueil de la CNS Sports aériens & modélisme vous donne l'envie de revenir dans notre belle région une prochaine année. N'oubliez pas que vous serez dans un site naturel protégé , prenez soin de votre environnement et bienvenue à tous....

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et dans l'attente de nous rencontrer sur le site, je vous prie de recevoir mes sincères salutations.



Le club «Les Blaireaux Air Model» dispose de 2 sites de vol

- Le Semnoz : vol de pente à proximité du Crêt de Châtillon
- Montagny-les-Lanches : site vol de plaine



Vue détaillée du site du Semnoz (AIP n°9800)



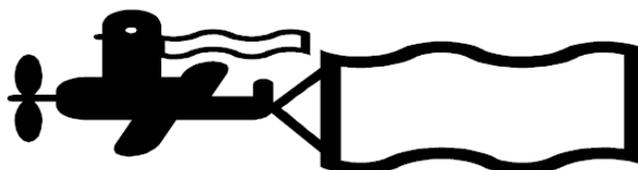
Vue

détaillée du site de Montagny-les-Lanches (AIP n°9707)



PROGRAMME DU RASSEMBLEMENT

(programme prévisionnel, pouvant être aménagé si besoin par les responsables)



Dimanche 22 Août au lundi 23 Août

- * Vols libres individuels possibles sur les 2 sites de vol
(en dehors du rassemblement officiel)

Nécessité absolue de prendre contact avec un membre de la CNS et/ou d'un responsable du club de Blaireaux Air Model (accord et consignes de vol)

Mardi 24 Août

- * Accueil des participants : à partir de 11h (sur le site du Semnoz)
- * Briefing des pilotes : 11h30 à 12h00
- * Pause repas : 12h00 à 13h30
- * Vols sur le site du Semnoz : 13h30 à 18h00
(repli possible vers site de Montagny)
- * Extension possible des vols en fonction : au-delà de 18h
(en fonction des conditions météo)

Mercredi 25 Août et Jeudi 26 Août

- * Possibilité vol de plaine sur le site de Montagny (tous types de modèles) : 10h à 12h
- * Pause repas : 12h00 à 13h30
- * Vols sur le site du Semnoz : 13h30 à 18h00
(repli possible vers site de Montagny)
- * Extension possible des vols en fonction : au-delà de 18h
(en fonction des conditions météo)

Vendredi 27 Août 2021 au dimanche 29 Août 2021

- * Vols libres individuels possibles sur les 2 sites de vol
(en dehors du rassemblement officiel)

Nécessité absolue de prendre contact avec un membre de la CNS et/ou d'un responsable du club de Blaireaux Air Model (accord et consignes de vol)

Participation :

- * Tous les modélistes licenciés Ufolep peuvent participer à cette rencontre.
- * Les participants et les membres du club de Blaireaux qui viendront bénévolement nous apporter leur expertise seront couverts par l'assurance RAT prise par l'Ufolep74.
- * Pour les vols individuels effectués avant et/ou après les 3 jours du rassemblement officiel, les licenciés seront couverts par leur licence Ufolep.
- * La participation a été fixée à 5,00€ par pilote Adulte ou Jeune (elle ne concerne pas les accompagnants)
- * Possibilité d'arriver dès le dimanche 22 Août et de repartir le dimanche 29.

Recommandations et contraintes et spécifiques :

Rappel réglementation DGAC

- Tous les aéromodèles utilisés pendant ce rassemblement devront être conformes à la réglementation (immatriculation, attestation de déclaration alphasango).
- Tous les participants doivent être titulaires et en possession de l'attestation de formation alphasango.
- Les deux sites de vol sont exemptés d'emport de balise de signalisation.

Site du Semnoz

- * Le site de vol est défini par un cylindre de 500m de rayon et de 250m d'altitude.
- * Il ne peut accueillir que des planeurs et/ou moto-planeurs électriques RC de masse inférieure à 12kg.
- * Le décollage occasionnel de deltaplane est autorisé, ceux-ci dégagent ensuite la zone d'évolution des modèles réduits.
- * Il est possible que des parapentes traversent par mégarde la zone modéliste, il convient de rester courtois et de dégager de leur trajectoire, un aéronef grandeur restant prioritaire sur un modèle réduit.
- * En cas d'influence de promeneurs, une personne sera chargée de les prévenir avec courtoisie les atterrissages afin d'assurer la sécurité.
- * Pour le respect de l'environnement (et des autres usagers), le site doit rester propre.

Site de Montagny-les-lanches

- * Le site de vol est défini par un cylindre de 300m de rayon et de 150m d'altitude.
- * Il peut accueillir tout type d'aéromodèles (planeurs, avions, parapentes, montgolfières, hélicoptères, multi-rotors ...).
- * Ce site pourra être utilisé en cas de conditions météo défavorables au Semnoz, il pourra également être utilisé les matins pour faire des vols de plaine ou des présentations de disciplines RC particulières (hélicoptères, parapentes, montgolfières, ...).

Repas de midi :

- * Le repas pourra être tiré du sac sur le site (prévoir la récupération de tous ses déchets).
- * Une restauration est possible auprès du restaurant Le Châtillon (tel 04 50 05 45 83) en contre bas de la station.

Hébergements :

Attention : Les hébergements sont libres et sous la responsabilité des participants (réservation et règlement).

Des possibilités existent dans cette région très touristique (campings, hôtels, gîtes, ...).

Exemples :

- * Camping municipal « Le Belvédère » - 74000 Annecy - Tél : 04 50 45 48 30
- * Camping « Le Panoramic » - 74320 Sévrier - Tél : 04 50 52 43 09

Retour des fiches d'inscription au rassemblement :

➔ par mail ou par courrier accompagné du règlement soit par virement (voir informations ci-dessous, soit par chèque (chèque global de participation à l'ordre de « Ufolep 74 - Annecy »)

Adresse d'envoi du courrier pour le 16 août 2021 à :

UFOLEP Haute-Savoie
3 Avenue de la Plaine - BP340 -
74008 ANNECY Cedex

Une copie de la fiche d'inscription au rassemblement devra être envoyée par mail aux adresses suivantes :

jipe.roche@neuf.fr
ufolep74@fol74.org

Crédit Mutuel						
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
10278	02447	00020069101	41	EUR	CME HAUTE SAVOIE	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1027	8024	4700	0200	6910	141
BIC (Bank Identifier Code)						
CMCIFR2A						
Domiciliation				Titulaire du compte (Account Owner)		
CME HAUTE SAVOIE				UFOLEP DE HAUTE SAVOIE		
5 AVENUE BERTHOLLET				3 AVENUE DE LA PLAINE		
74000 ANNECY				74000 ANNECY		
☎ 04 50 11 80 46						
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		

RASSEMBLEMENT VOL DE PENTE
Le SEMNOZ - Annecy 24 au 26 Août 2021

FICHE D'INSCRIPTION AU RASSEMBLEMENT
à renvoyer avant le 16 août 2021 avec le chèque de règlement (ou après virement)

Association : Département :
 Effectif total du groupe : Participants Accompagnateurs
 Date d'arrivée : .. / .. / 2021 à .. h .. Date de départ : .. / .. / 2021 à .. h ..
 Responsable du groupe :
 Nom : Prénom :
 Adresse :
 Téléphone : Adresse internet :

NOM	Prénom	Date de naissance	Catégorie (1)	N° licence Ufolep	Fréquence	Participation (2)		
						Chèque	Virement	Montant
EXEMPLE	Jean-Pierre	04/09/1948	Adulte	029-19065005	72,420		x	5,00€
TOTAL :								

(1) : "Jeune" (participants nés en 2004 et après) sinon "Adulte"
 (2) : La participation de 5,00 € (Adultes et Jeunes) ne concerne que les pilotes